



FOOT

Vendredi

24

Nov 2017

n°390

93

Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire

Nous vous informons que l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du District de la Seine-Saint-Denis de Football se tiendra le :

LUNDI 11 DÉCEMBRE 2017 à partir de 18H30

A l'Auditorium de la Bourse du Travail
1, Place de la Libération
93 000 BOBIGNY



Tous les documents (l'ordre du jour, le pouvoir, le bilan financier, etc.....) vous seront transmis sur votre boîte mail officielle dès aujourd'hui.

Pour éviter toute amende à votre club, vous avez 3 possibilités :

- Etre présent lors de l'Assemblée Générale, Extraordinaire et Ordinaire avec votre pièce d'identité ou votre licence.
- Vous faire représenter par un autre club
- Nous déposer avant lundi 12h00 l'original de votre pouvoir au siège du District (sans inscrire donne pouvoir à).

Les clubs n'étant pas à jour de leur cotisation ne pourront voter le jour de l'assemblée.



PATRICK



infos District...infos District...infos District

INFORMATIONS GENERALES

PAGES 2 à 3 : Infos District

PAGES 4 à 9: PV Commission Sportive Générale

PAGES 10 à 17: PV Commission Départementale des Statuts et Règlements

PAGE 18 : Informations Générales du District

D1 Seniors : Flamboyants de Villepinte / Pantin et Stade de l'Est Sevrans à l'affiche du week-end

Leader du championnat après 6 journées, l'OFC Pantin surprend son monde depuis le début de saison. La meilleure défense du championnat (5 buts) est toujours invaincue cette saison et partira favori de sa confrontation face aux Flamboyants de Villepinte qui reste sur deux succès consécutifs.

Après son large succès face à Sevrans la semaine dernière, l'AS Bondy a confirmé son retour au premier plan et avec lui le retour à ses ambitions de début de saison. Ce dimanche, l'équipe d'Amadou Meité sera en déplacement sur le terrain du FC Solitaires qui occupe la 10e place avec 4 nuls en 6 matchs.



[La suite de l'article: ici](#)

ELU DE PERMANENCE :

Monsieur Ahmed HADEF sera à votre écoute durant ce week-end pour tous les problèmes que vous pourriez avoir lors de vos rencontres des **25 et 26 Novembre 2017**.

Vous pouvez le contacter au **06 50 13 11 45**.



infos District...infos District...infos District

Drancy/Fleury et Créteil/Bobigny à l'affiche du week-end

Cette semaine à l'affiche du week-end du 25 et 26 novembre la rencontre opposant au stade Charles Sage de Drancy, la JA Drancy au leader du National 2 Fleury. Toujours invaincue en championnat, l'équipe de Malik Hebbar a prouvé qu'elle avait du caractère et qu'elle avait envie de jouer un rôle dans ce championnat. Poussé par son public, la JAD a l'occasion en cas de victoire de revenir à un point de son adversaire du jour.



En National, une semaine après avoir battu le leader invaincu Rodez à domicile, le Red Star sera en déplacement à Boulogne-sur-Mer (13e) ce samedi à 14h30 avec un statut de favori. Les hommes de Régis Brouard abordent leur dernière ligne droite avant la trêve en pleine confiance et tenteront d'enchaîner un 4e match sans défaite.

A 15h ce samedi, le FC Aubervilliers sera en déplacement aux Ulis pour tenter de faire oublier sa déconvenue de la semaine passée face à Versailles à domicile. Avant de penser au 8e tour de la coupe de France, l'équipe de Rachid Youcef, désormais 5e du championnat de National 3 doit ramener un résultat face à une équipe toujours difficile à manier chez elle.

Co-leader du championnat avec Les Gobelins, Bobigny sera à nouveau en déplacement, cette fois-ci à Créteil, actuellement 4e avec une seule défaite cette saison. Les hommes de Stéphane Boulila qui ont réussi à ramener un bon résultat nul de Noisy doivent confirmer pour conserver leur place sur le podium.

A 19h, l'équipe du Blanc-Mesnil sera au stade Déjerine du 20e arrondissement pour affronter la réserve professionnelle du Paris FC. Pour Alain Mboma et ses troupes, l'objectif de bonifier le résultat obtenu face à Saint-Ouen avant de passer à la préparation du 8e tour de coupe de France face à Epinal.

L'Olympique-Noisy-le-Sec sera en déplacement aux Mureaux pour affronter une équipe des Mureaux (9e) qui connaît une baisse de régime actuellement après avoir débuté en fanfare la saison tout l'inverse de l'équipe de Mohamed Djouadi qui après un départ difficile va beaucoup mieux en ce moment et serait bien inspiré de réaliser un résultat hors de ses bases.

Commission Sportive Générale

24 Novembre 2017

Réunion du 24 Novembre 2017

Nouveau décompte des points à partir de cette saison :

Match gagné : **3 points**

Match nul : **1 point**

Match perdu : **0 point**

Erreur administrative de la part du club : **0 point**

Pénalité, forfait : **-1 point**

Feuille de Match Informatisée

Toutes les catégories sont concernées par la FMI hormis les Critériums U13, U11 et U16 F pour cette saison ainsi que la D1 Féminines.

Les matches de Coupes s'effectuent sur format papier.

. En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement,

. En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

. En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

Pour les rencontres pour lesquelles il est recouru à une feuille de match papier

(notamment pour les compétitions en cas de défaillance de la Feuille de Match Informatisée) : la présentation des licences est effectuée sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celle(s)-ci. Dans ce cas :

- Il n'est pas nécessaire de produire un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football ou la demande de licence avec la partie relative au contrôle médical dûment complété dans les conditions de l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

- L'arbitre se saisit de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition même si le club adverse ne dépose pas de réserves.

Si un joueur ne présente pas sa licence dans les conditions susvisées, le club doit présenter :

- une pièce d'identité comportant une photographie ou la copie de cette dernière si elle permet d'identifier le joueur concerné, la copie d'une pièce d'identité étant toutefois considérée comme une pièce d'identité non officielle et étant saisie par l'arbitre dans les conditions définies à l'alinéa 3 du présent article.

- la demande de licence de la saison en cours avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée dans les conditions de l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F. ou un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football, établi au nom du joueur, et comportant le nom du médecin, la date de l'examen médical et sa signature manuscrite.

Commission Sportive Générale

24 Novembre 2017

En résumé :

FMI : Tablette du club recevant

Feuille de match papier :

Sur Footclubs Compagnon (application)

ou

Licences imprimées par le club sur papier

ou

Présentation pièce d'identité avec photo et demande de licence 2017/2018 ou certificat médical

Matches remis

Seniors

D1 St Denis Us 2/Stade de l'Est : 28/1/18
D2 A Tremblay Fc 2/Bourget Fc : 28/1/18
D2 A Fc Montfermeil 2/Fc Bourget : 18/2/18
D2 A Fc Montfermeil 2/Fa Le Raincy : 28/1/18
D3 A Af Bobigny 3/As Paris : 28/1/18
D3 A Af Bobigny 3/Gournay Fc : 18/2/18
D3 B Espérance Paris 19è 2/Sc Dugny : 28/1/18
D3 B As Bondy 2/Neuilly Plaisance Sports 28/1/18
D4 B Ménilmontant 1871/Drancy Fc : 28/1/18
D4 B Vaujours Fc/Fa Le Raincy 2 : 28/1/18
D5 A As Plaine Victoire/St Denis Fc : 17/12/17
D5 A Neuilly Plaisance Sports 2/As Stains 93 2 : 28/1/18
D5 B Etoiles d'Auber/Gournay Fc 2 : 17/12/17
D5 B Paris Gaëls Ai 2/Etoiles d'Auber : 21/1/18
D5 B Etoiles d'Auber/Figuig Armpd : 28/1/18
D5 B Sc Dugny 2/Usm Gagny 2 : 21/1/18

U19

D1 Cs Villetaneuse/Rsc Montreuil : 17/12/17
D1 Espérance Paris 19è/Fc Bourget : 17/12/17
D1 Fc Les Lilas/Bourget Fc : 28/1/18
D1 Cs Villetaneuse/Fc Romainville : 28/1/18
D2 A As Bondy/Cms Pantin : 17/12/17
D2 A Oi Noisy le Sec Banlieue 93 2/Blanc Mesnil Sf 2 : 17/12/17
D2 A Cosmos Fc/As Bondy : 21/1/18
D2 B Tremblay Fc/Af Bobigny 2 : 17/12/17
D2 B Af Bobigny 2/Usm Gagny : 28/1/18
D3 A Championnet Sports/Fcm Aubervilliers 2 : 17/12/17
D3 C So Rosny/Af Paris 18 : 21/1/18
D3 C Vaujours Fc/Fc Romainville : 17/12/17
D3 C Af Paris 18/Epp Gervaisienne : 17/12/17
D3 C Us Paris 11/Epp Gervaisienne : 28/1/18
D3 C Vaujours Fc/Neuilly Plaisance Fc : 21/1/18

Commission Sportive Générale

24 Novembre 2017

D3 C As Bondy 2/Vaujours Fc : 28/1/18
D3 C Pierrefitte Fc/So Rosny : 17/12/17
D3 C Epp Gervaisienne/Esc Paris 20 : 21/1/18
D3 C Esc Paris 20/Us Paris 11 : 18/2/18

U17

D1 Montfermeil Fc 2/Es Parisienne : 17/12/17
D2 A Sc Dugny/Af Epinay 2 : 17/12/17
D2 B Fc Livry Gargan 2/St Denis Us 2 : 17/12/17
D2 B Usm Gagny/Tremblay Fc : 17/12/17
D3 A Neuilly Plaisance Sports/Tremblay Fc 2 : 17/12/17
D3 A Championnet Sports/Enfants de la Goutte d'Or : 17/12/17
D3 A Stade de l'Est/Neuilly Plaisance Sports : 21/1/18
D3 B Drancy Fc/Gournay Fc : 17/12/17
D4 A Af Bobigny 3/Us Paris 11 : 17/12/17
D4 A As Bondy 2/Us Paris 11 : 21/1/18
D4 B Rsc Montreuil 2/Pierrefitte Fc : 17/12/17
D4 B Pierrefitte Fc/Fc Coubronnais : 21/1/18
D4 C Villemomble Sports/Epp Gervaisienne : 17/12/17
D4 C Us Paris 11 2/Epp Gervaisienne : 28/1/18
D4 C Af Paris 18 2/Villemomble Sports 3 : 21/1/18
D4 C Epp Gervaisienne/As Jeunesse Aubervilliers 2 : 21/1/18
D4 C As Jeunesse Aubervilliers 2/Us Paris 11 2 : 18/2/18
D4 D Neuilly Plaisance Fc/Ca Romainville : 28/1/18
D4 D Csl Aulnay 3/Cs Villetaneuse 2 : 21/1/18
D4 D As Paris/Csl Aulnay 3 : 28/1/18
D4 D Csl Aulnay 3/Uf Clichois 2 : 18/2/18
D4 D Cms Pantin/Cs Villetaneuse 2 : 17/12/17
D4 D As Paris/Cms Pantin : date à fixer

U15

D1 Ja Drancy 2/Fc Livry Gargan : 20/1/18
D1 Csl Aulnay/Af Epinay : 20/1/18
D2 A Espérance Paris 19è 2/Cosmos Fc : 2/12/17
D2 B Fc Montfermeil 2/Es Parisienne : 2/12/17
D2 B Fc Villepinte/Blanc Mesnil Sf 2 : 2/12/17
D3 A As Bondy 2/Es Stains : 2/12/17
D3 A Vaujours Fc/Fc Aulnay : 2/12/17
D3 A Vaujours Fc/Ja Drancy 3 : 17/2/18
D4 A Fc Montfermeil 3/Sc Dugny : 2/12/17
D4 A Sc Dugny/Bagnolet Fc : 20/1/18
D4 B Af Paris 18/Csm Ile St Denis : 20/1/18
D4 C St Denis Us 3/Usm Audonienne 2 : 13/1/18
D4 C As Bondy 3/Us Paris 11 : 20/1/18
D4 C Us Paris 11/St Denis Us 3 : 17/2/18
D4 D As Paris/Ja Drancy 4 : 20/1/18
D4 D Antillais Paris 19è/Sevran Fc 2 : 2/12/17
D4 D Enfants de la Goutte d'Or/Neuilly Plaisance Sports : 2/12/17

Commission Sportive Générale

24 Novembre 2017

D4 D Neuilly Plaisance Sports/Sevran Fc 2 : 20/1/18
D4 D Antillais Paris 19è/Epp Gervaisienne 20/1/18
D4 D Epp Gervaisienne/Enfants de la Goutte d'Or : 13/1/18
D4 D Neuilly Plaisance Sports/Epp Gervaisienne : 17/2/18
D5 A Uf Clichois 3/Fc Romainville 3 : 13/1/18
D5 A Fc Romainville 3/Sfc Neuilly 4 : 2/12/17
D5 A Sfc Neuilly 4/Paris International : 13/1/18
D5 A Af Paris 18 3/Es Stains 2 : 2/12/17
D5 A Fc Romainville 3/Es Stains 2 : 20/1/18
D5 A Es Stains 2/Paris International : date à fixer
D5 A Fc Aulnay 2/Sfc Neuilly 4 : 20/1/18
D5 B Fc Romainville 4/Championnet Sports : 13/1/18
D5 C Fc Pantin/Esc Paris 20è : 20/1/18
D5 C Neuilly Plaisance Fc/Ofc Couronnes 4 : 20/1/18
D5 C As Jeunesse Aubervilliers 3/Neuilly Plaisance Fc : 13/1/18
D5 D Cms Pantin 2/Neuilly Plaisance Sports 2 : 20/1/18
D5 E Antillais Paris 19è 2/Pierrefitte Fc 2 : 13/1/18

CDM

D1 Travailleurs Portugais Paris 18è/Fc Solitaires Paris Est : 17/12/17

Anciens

D1 Sc Dugny/Velha Guarda : 21/1/18
D2 A Electricité de Paris 2/Fc Coubronnois : 21/1/18
D2 B Amicale Mauriciens/Avd : 21/1/18
D3 A Acs Jwa Di Jwé 93/Martinique Guadeloupe : 17/12/17
D3 A Figui Armpd/Crampons Parisiens : 17/12/17
D3 A Acs Jwa Di Jwé 93/So Rosny 2 : 21/1/18

Super Vétérans

Poule A Uf Clichois/Es Stains : 14/1/18
Poule B Montfermeil Fc/Antillais Aulnay : 28/1/18
Poule B Sc Buttes Chaumont/Antillais Aulnay : 18/2/18
Poule B Espérance Paris 19è/Neuilly Plaisance Sports : 28/1/18
Poule C Esd Montreuil 2/Fc Villepinte 2 : 28/1/18
Poule C Fc Coubronnois/Fc Noisy le Grand : 28/1/18
Poule D Espérance Aulnaysienne/As Mur Rideau : 28/1/18

Futsal

D1 Ab St Denis/Es Parisienne : 2/12/17
D1 Paris Lilas Futsal/Afc Ile St Denis : 2/12/17
D1 Drancy Futsal 2/Cité Sport Culture : 2/12/17
D1 As La Courneuve 2/Ac Montreuil : 2/12/17
D1 Es Parisienne/Drancy Futsal 2 : 21/12/17
D1 Cité Sport et Culture/Sporting République : date à fixer
D1 Noisy le Grand Futsal/As La Courneuve 2 : 15/12/17

Commission Sportive Générale

24 Novembre 2017

D1 Cité Sport et Culture/Es Parisienne : 10/2/18
D1 Noisy le Grand Futsal/Paris Lilas Futsal : 10/2/18
D1 Blanc Mesnil Sf/Es Parisienne : date à fixer
D1 Paris Lilas Futsal/Ab St Denis : 10/3/18
D1 Sporting République/Ab St Denis : 21/12/17
D1 Blanc Mesnil Sf/Sporting République : date à fixer
D1 Paris Lilas Futsal/Afc Ile St Denis : date à fixer
D1 Drancy United/Ac Montreuil : 18/12/17
D1 Drancy Futsal 2/Cité Sport Culture : date à fixer
D2 A Paris Sport Culture/As Romilly : 4/12/17
D2 A Paris 18 Futsal/Neuilly Futsal 2 : 3/5/18
D2 A Espace Jeune Charles Hermite 2/As Montreuil Bel Air : 27/1/18
D2 A Sevrans Fu 2/As Jeunes Aulnay : 16/12/17
D2 A Bagnolet Fc 2/Fc Sevrans : 20/12/17
D2 A Vivacité/Fc Sevrans : 10/3/17
D2 A Paris 18 Futsal/As Montreuil Bel Air : 11/1/18
D2 A Paris 18 Futsal/Vivacité : 21/12/17
D2 A Fc Sevrans/As Jeunes Aulnay : 2/12/17
D2 A As Montreuil Bel Air/Vivacité : 14/12/17
D2 A Vivacité/As Romilly : 5/5/18
D2 A Neuilly Futsal 2/Vivacité : 10/2/17
D2 A Sevrans Fu 2/Paris Lilas Futsal 2 : date à fixer
D2 A Sevrans Fu 2/Fc Sevrans : date à fixer
D2 A As Romilly/Paris 18 Futsal : date à fixer
D2 B Sport Ethique Livry/Fc Romainville : 16/12/17
D2 B Sport Ethique/Sevrans Fu 3 : 10/3/17
D2 B Pierrefitte Fc 2/Us Métro Paris Nord : 1/12/17
D2 B Sevrans Fu 3/Cité Sport Culture 3 : 16/12/17
D2 B Cité Sport Culture 2/Drancy Futsal 3 : 2/12/17
D2 B Vue d'Ensemble/Us Métro Paris Nord : 16/12/17
D2 B Vue d'Ensemble/Karma Fsc : 10/3/18
D2 B Karma Fsc/Sport Ethique : date à fixer
D2 B Pierrefitte Fc 2/Karma Fsc : 10/2/17
D2 B Sevrans Fu 3/Karma Fsc : 2/12/17
D2 B Karma Fsc/Aulnay Nord Plus : 16/12/17
D2 B Tallulah/Vue d'Ensemble : 30/3/18
D2 B Sport Ethique/Tallulah : 10/2/17
D2 B Tallulah/Fc Romainville : 9/3/18
D2 B Tallulah/Pierrefitte Fc 2 : 15/12/17
D2 B Aulnay Nord Plus/Tallulah : 2/12/17
D2 B Vue d'Ensemble/Aulnay Nord Plus : date à fixer
D2 B Karma/Cité Sport et Culture 2 : date à fixer
D2 B Csc 2/Tallulah : date à fixer
D2 B Pierrefitte Fc 2/Sevrans Fu 2 : date à fixer

Seniors F

D1 Sc Dugny/Villemomble Sports : date à fixer
D1 Vaujours Fc/Enfants de la Goutte d'Or : 27/1/18
D1 St Denis Fc/Paris Arc en Ciel : date à fixer

Commission Sportive Générale

24 Novembre 2017

D1 St Denis Fc/Rsc Montreuil : date à fixer
D1 St Denis Fc/Ab St Denis : date à fixer
D1 Féminin Villepinte/Ab St Denis : date à fixer
D1 St Denis Fc/Vaujours Fc : date à fixer

Feuilles de matches en retard

1ère demande :

Seniors D1 **Fc Solitaires Paris Est**/Cosmos Fc du 19/11/17
Seniors D5 A **Paris Sport Culture 2**/Neuilly Plaisance Sports du 19/11/17
Seniors D5 C **Antillais de Paris 19è**/Js Paris du 19/11/17
U19 D1 **Uf Clichois**/Rsc Montreuil du 19/11/17
U19 D2 A **Blanc Mesnil Sf 2**/Fc Noisy le Grand du 19/11/17
U19 D3 A **Sfc Neuilly 2**/Flamboyants de Villepinte du 19/11/17
U17 D1 **OI Noisy le Sec Banlieue 93**/Es Parisienne du 19/11/17
U17 D2 A **Es Stains**/Paris Sport Culture du 19/11/17
U17 D4 C **Villemomble Sports 3**/Us Paris 11 2 du 19/11/17
U15 D3 B **Flamboyants de Villepinte**/Drancy Fc du 18/11/17
Cdm D1 **Fc Solitaires Paris Est**/Cosmos Fc du 19/11/17
Super Vétérans Poule B **Bagnolet Fc 2**/Fc Villepinte du 19/11/17
U16 F B **As La Courneuve**/Af Bobigny du 18/11/17
U16 F C **Sevrans Fc**/Ja Drancy du 18/11/17
U16 F C **Fc Solitaires Paris Est**/Af Epinay du 18/11/17
U13 **Ofc Pantin**/Neuilly Plaisance Sports (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U13 **Csl Aulnay**/Sfc Neuilly (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U13 **Flamboyants de Villepinte**/Fc Aulnay (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U13 **Esc Paris 20**/Fc Livry Gargan (équipes 1-2) du 18/11/17
U13 **As Paris**/Enfants de la Goutte d'Or (équipes 1-2) du 18/11/17
U13 **Jeunes Pavé Neuf**/Red Star Fc (équipe 1) du 18/11/17
U13 **Neuilly Plaisance Fc**/Etoile Fc Bobigny du 18/11/17
U13 **Villemomble Sports**/Fc Coubronnois (équipes 1-2) du 18/11/17
U13 **Cs Villetaneuse**/Sc Dugny (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U13 **Pierrefitte Fc**/St Denis Us (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U13 **Af Bobigny**/Esd Montreuil (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U13 **Ofc Couronnes**/Af Paris 18è (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U13 **Fc Solitaires Paris Est**/Espérance Paris 19è (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U13 **Tremblay Fc**/Espérance Aulnaysienne (équipe 1) du 18/11/17
U13 **Blanc Mesnil Sf**/Sevrans Fc (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U13 **Es Parisienne**/Af Bobigny (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U11 **Jeunes Pavé Neuf**/St Denis Fc (équipe 1) du 18/11/17
U11 **Neuilly Plaisance Fc**/Fc Pantin du 18/11/17
U11 **Etoile Fc Bobigny**/Tremblay Fc (équipes 1-2) du 18/11/17
U11 **Fc Noisy le Grand**/Ass Noisienne (équipe 1) du 18/11/17
U11 **Uf Clichois**/Villemomble Sports (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U11 **Stade de l'Est**/Fc Livry Gargan (équipes 1-2) du 18/11/17
U11 **As La Courneuve**/Af Epinay (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U11 **Fc Les Lilas**/Ja Drancy (équipe 3) du 18/11/17

Commission Sportive Générale

24 Novembre 2017

U11 **Af Paris 18**/Fc Romainville (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U11 **Ofc Couronnes**/St Denis Us (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U11 **Fc Solitaires Paris Est**/Espérance Paris 19è (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U11 **Sevrans Fc**/Blanc Mesnil Sf (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U11 **Cms Pantin**/Es Parisienne (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U11 **Af Bobigny**/Ca Romainville (équipes 5-6-7) du 18/11/17
U11 **Esc Paris**/Enfants de la Goutte d'Or (équipes 1-2) du 18/11/17
U11 **Fc Solitaires Paris Est**/Espérance Paris 19è (équipes 5-6) du 18/11/17
Futsal D2 B **Us Métro Paris Nord**/Aulnay Nord Plus du 13/11/17
Futsal D2 B **Aulnay Nord Plus**/Drancy Futsal 3 du 18/11/17

2è demande :

Seniors Coupe **Fc Solitaires Paris Est**/Af Epinay du 12/11/17
U13 **Fc Aulnay**/Csl Aulnay (équipe 4) du 4/11/17

3è et dernière demande :

U17 D4 B **USM AUDONNIENNE**/Esc Paris 20è du 5/11/17
U15 D5 A **SC DUGNY 2**/Sfc Neuilly 4 du 4/11/17
Super Vétérans Poule D **SC DUGNY**/Ca Romainville du 5/11/17
U13 **FC SOLITAIRES PARIS EST 6**/As Paris 2 du 4/11/17
U13 **CMS PANTIN**/Es Parisienne (équipes 1-2-3-4) du 4/11/17
U11 **GOURNAY FC**/Fc Noisy le Grand (équipes 1-2) du 4/11/17
U11 **FC LIVRY GARGAN 6**/So Rosny 2 du 4/11/17
U11 **RED STAR FC**/Sevrans Fc (équipes 1-2-3-4) du 4/11/17
+ 55 ans **BLANC MESNIL SF 2**/Blanc Mesnil Sf du 5/11/17

Commission Départementale des Statuts et Règlements

14 Novembre 2017

Rappel : Les joueurs, éducateurs et dirigeants convoqués en Commission doivent se présenter devant les Commissaires munis de leurs licences ou en cas d'oubli, d'une pièce d'identité officielle, permettant à la Commission de s'assurer de leur identité.

Réunion du 14 Novembre 2017

Présents : M. Jack BLACHERE (Président), Mme Djaimila CAHOUCHE BENSLIMANE, MM. Marcel FRIBOULET, Jamal SOUADJI, Nordine BENSERRAI, Manuel COBO, Mohamed RAOUADI (CDA), Gérard VIVARGENT (CD).

Excusé : M. Didier GIRAUDEAU.

Assiste : M. Eric TEURNIER (Administratif).

Seniors

D4 A 50423.1 As Paris 2/Fc Aulnay 2 du 29/10/17

La Commission,

Hors la présence de MM. BLACHERE, FRIBOULET qui ne participent ni ne délibèrent sur cette affaire,

Après examen des pièces au dossier,

Prend connaissance de la demande d'évocation de l'As Paris sur la participation de M. Daouda DEME du Fc Aulnay, susceptible d'être suspendu lors de la rencontre en rubrique pour la dire recevable en la forme,

S'en saisit pour en faire évocation,

Après avoir demandé ses éventuelles observations au Fc Aulnay,

Constatant que ce club n'a pas souhaité transmettre de commentaires,

Constatant que M. Daouda DEME Lic. 2548087340 du Fc Aulnay a écopé d'un match ferme de suspension à compter du 15/5/17,

Après lecture de la feuille de match le 21/5/17, saison 2016-2017 en championnat 3D A Usm Audonienne 2/Fc Aulnay 2,

Constatant que le Fc Aulnay 2 a fait forfait ce jour et que la purge du match de suspension du joueur incriminé ne peut compter lors de cette rencontre,

Après lecture de la feuille de match le 28/5/17, saison 2016-2017 en championnat 3D A Fc Aulnay 2/Drancy Fc 2,

Constatant que Drancy Fc 2 a fait forfait ce jour et que la purge du match de suspension du joueur incriminé ne peut compter lors de cette rencontre,

Après lecture de la feuille de match le 17/9/17, saison 2017-2018 en championnat D4 A Fc Aulnay 2/Esd Montreuil 2,

Constatant que l'Esd Montreuil 2 a fait forfait ce jour et que la purge du match de suspension du joueur incriminé ne peut compter lors de cette rencontre,

Après lecture de la feuille de match le 1/10/17, saison 2017-2018 en championnat D4 A Afc Ile St Denis/Fc Aulnay 2,

Constatant que ce joueur apparaît sur cette feuille de match et que dès lors, il ne purge pas son match de suspension dans cette équipe lors de cette rencontre,

Après lecture de la feuille de match le 15/10/17, saison 2017-2018 en championnat D4 A Fc Aulnay 2/Fc Coubronnois 2

Constatant que ce joueur apparaît sur cette feuille de match et que dès lors, il ne purge pas son match de suspension dans cette équipe lors de cette rencontre,

Commission Départementale des Statuts et Règlements

14 Novembre 2017

Constatant que la rencontre suivante est celle en rubrique et que M. Daouda DEME a joué en état de suspension,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort

Dit évocation fondée, match perdu par pénalité au Fc Aulnay 2 (- 1 point, 0 but) pour en attribuer le gain à l'As Paris 2 (3 points, 2 buts),

Débite Fc Aulnay des frais de dossier,

Inflige un match de suspension ferme à M. Daouda DEME Lic. 2548087340 du Fc Aulnay à compter du 27/11/17 pour avoir joué alors que suspendu.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

U17

Coupe 53927.1 Fc Romainville/As Paris du 22/10/17

La Commission,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Prend connaissance de la demande d'évocation de l'As Paris sur la participation de M. Julien GOUFFE de Romainville Fc, susceptible d'être suspendu lors de la rencontre en rubrique pour la dire recevable en la forme,

S'en saisit pour en faire évocation,

Après avoir demandé ses éventuelles observations à Romainville Fc,

Constatant que ce club a souhaité transmettre ses commentaires en justifiant la purge de son joueur,

Constatant que M. Julien GOUFFE Lic. 2546262041 de Romainville Fc a écopé de deux matches fermes de suspension à compter du 21/5/17,

Après lecture de la feuille de match le 28/5/17, saison 2016-2017 en championnat 1D A Cosmos Fc/Romainville Fc,

Constatant que ce joueur n'apparaît pas sur cette rencontre et que dès lors il purge ici son premier match de suspension dans cette équipe,

Après lecture de la feuille de match le 1/10/17, saison 2017-2018 en championnat D2 B Rsc Montreuil/Romainville Fc,

Constatant que ce joueur n'apparaît pas sur cette feuille de match et que dès lors il purge ici son second et dernier match de suspension dans cette équipe,

Considérant que M. Julien GOUFFE Lic. 2546262041 de Romainville Fc pouvait participer à la rencontre en rubrique n'étant plus en état de suspension,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit évocation non fondée, score acquis sur le terrain,

Débite As Paris des frais de dossier.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet sus-

Commission Départementale des Statuts et Règlements

14 Novembre 2017

pensif lié à un éventuel appel.

D3 A 51076.1 Championnet Sports/Enfants de la Goutte d'Or du 15/10/17

La Commission,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,

Constatant que les procédures administratives pour le remplissage de la tablette ont pris énormément de temps notamment à cause du club recevant qui attendait un de ses joueurs,

Constatant que l'horaire du match étant dépassé, les clubs n'ont pas réussi à poursuivre la FMI,

Constatant qu'il a fallu recourir à la feuille de match papier mais que Championnet Sports n'en possédait pas sur place et qu'il a fallu aller en chercher une au siège,

Constatant qu'après plus d'une heure de retard le match n'avait toujours pas débuté et qu'un match Seniors devait se dérouler ensuite,

Constatant que l'arbitre a décidé de ne pas faire jouer la rencontre,

Constatant que les Enfants de la Goutte d'Or n'ont rempli la feuille papier qu'avec deux joueurs et un troisième sans licence,

Considérant la carence administrative des deux clubs sur cette rencontre,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit match à jouer à une date à fixer par la CSG en rappelant les dirigeants des deux clubs à plus de responsabilités dans la préparation administrative de leur rencontre.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Super Vétérans

Poule A 52331.1 Bagnolet Fc/Rsc Montreuil du 29/10/17

La Commission,

Hors la présence de M. SOUADJI qui ne participe ni ne délibère sur cette affaire,

Après examen des pièces au dossier,

Prend connaissance de la demande d'évocation de Bagnolet Fc sur la participation d'un joueur du Rsc Montreuil n'ayant pas l'âge requis pour évoluer dans cette catégorie pour la dire irrecevable en la forme,

Considérant que le grief reproché par Bagnolet Fc à son adversaire n'entre pas dans les motifs d'évocation au regard de l'article 30 ter du règlement sportif général du District 93,

Pars ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Rejette l'évocation de Bagnolet Fc comme irrecevable,

Débite Bagnolet Fc des frais de dossier.

La présente décision sur la procédure uniquement est susceptible d'appel devant le Comité

Commission Départementale des Statuts et Règlements

14 Novembre 2017

d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Futsal

D1 52142.1 Afc Ile St Denis/Blanc Mesnil Sf du 23/10/17

La Commission,

Hors la présence de M. BENSERRAI qui ne participe, ni ne délibère sur cette affaire,
Prend connaissance de la réclamation de l'Afc Ile St Denis sur la participation de plus de quatre de leurs joueurs évoluant en double licence alors que le règlement n'en autorise que quatre pour la dire recevable en la forme,

Après avoir demandé ses éventuelles observations à Blanc Mesnil SF qui a souhaité apporter ses commentaires, en précisant qu'au niveau départemental, il n'y a pas de nombre de joueurs limités en double licence au niveau du Futsal,

Considérant l'article 7 du règlement du championnat départemental Futsal qui précise que le nombre de joueurs titulaires d'une double licence inscrit sur la feuille de match n'est pas limité,
Considérant dès lors que la réclamation de l'Afc Ile St Denis est irrecevable sur le fond,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit réclamation non fondée, score acquis sur le terrain,

Débite Afc Ile St Denis des frais de dossier.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

D1 52150.1 Cité Sport et Culture/Afc Ile St Denis du 4/11/17

La Commission,

Hors la présence de M. BENSERRAI qui ne participe, ni ne délibère sur cette affaire,
Prend connaissance de la réserve de l'Afc Ile St Denis sur la participation de plus de quatre de leurs joueurs évoluant en double licence alors que le règlement n'en autorise que quatre pour la dire recevable en la forme,

Considérant l'article 7 du règlement du championnat départemental Futsal qui précise que le nombre de joueurs titulaires d'une double licence inscrit sur la feuille de match n'est pas limité,
Considérant dès lors que la réserve de l'Afc Ile St Denis est irrecevable sur le fond,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit réclamation non fondée, score acquis sur le terrain,

Débite Afc Ile St Denis des frais de dossier.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au dé-

Commission Départementale des Statuts et Règlements

14 Novembre 2017

roulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Forfaits

1^{er} forfait

Seniors D5 C Paris International/**Antillais Paris 19è** du 5/11/17
U17 D4 B **Esc Paris 20**/Pierrefitte Fc du 12/11/17
U17 D4 D Neuilly Plaisance Fc/**Cms Pantin** du 29/10/17
Super Vétérans Poule C As La Courneuve/**Fc Coubronnois** du 5/11/17

2^e forfait

Futsal D2 B **As Montreuil Bel Air**/Neuilly Futsal du 9/11/17

Forfait général

U19 D3 A **Neuilly Plaisance Sports**

Feuilles de matches non parvenues

Article 44 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis : Non envoi de la feuille de match après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou du site internet, un dernier envoi sera effectué sur la boîte électronique officielle du club avant sanctions, amende fixée dans l'annexe 3 du présent règlement et match perdu par pénalité pour en attribuer le gain au club visiteur.

U17 D4 B **Fc Solitaires Paris Est 2**/Esc Paris 20 du 15/10/17
U17 D4 D **Sc Dugny 2**/Neuilly Plaisance Fc du 15/10/17
U17 D4 D **Cms Pantin**/Ca Romainville du 15/10/17
U11 Coupe **Blanc Mesnil Sf**/Fc Romainville du 14/10/17
U11 Coupe **Pierrefitte Fc**/Championnet Sports du 14/10/17
Cdm Coupe **Sc Buttes Chaumont**/Ofc Couronnes du 22/10/17

Dossiers en cours

Seniors D3 B Espérance Paris 19è 2/Ofc Couronnes du 5/11/17 : Match non joué, en attente pour complément d'enquête

Seniors D4 A Usm Audonienne 2/Afc Ile St Denis du 5/11/17 : Réclamation de l'Afc Ile St Denis sur la participation de deux joueurs adverses susceptibles d'avoir évolué avec l'équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour, en attente d'éventuelles observations de l'Usm Audonienne, statué le 21/11/17

U19 D3 B Espérance Paris 19è 2/Bagnole Fc du 5/11/17 : Match non joué, en attente pour complément d'enquête

Commission Départementale des Statuts et Règlements

14 Novembre 2017

U15 D4 D Enfants de la Goutte d'Or/As Paris du 4/11/17 : Litige sur le match, convocations pour le 21/11/17

Anciens Coupe As Paris 18/Fc Aulnay du 22/10/17 : Absence de réception de la feuille de match, courrier de l'As Paris 18, convocations pour le 21/11/17

Feuille de match Informatisée (FMI)

- . En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement,
- . En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,
- . En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

Les Clubs mentionnés en gras sont les clubs sanctionnés.

Avertissement

U19 D1 **Csl Aulnay 2/Fc Solitaires Paris Est** du 5/11/17
 U17 D4 B Es Parisienne 2/**Fc Coubronnais** du 5/11/17
 U17 D4 D **Sc Dugny/As Paris** du 5/11/17
 U15 D3 A **Fc Aulnay/Es Stains** du 4/11/17
 U15 D3 B **Fc Solitaires Paris Est/Flamboyants de Villepinte** du 4/11/17
 U15 D3 B Drancy Fc/**Af Bobigny 3** du 4/11/17
 U15 D3 B **Af Epinay 2/Ofc Couronnes** du 4/11/17
 U15 D4 C **Fc Solitaires Paris Est 2/St Denis Us 3** du 4/11/17
 U15 D4 D **Cs Villetaneuse 2/Af Bobigny 4** du 4/11/17
 U15 D5 A **Sc Dugny 2/Sfc Neuilly 4** du 4/11/17
 U15 D5 A **Uf Clichois 3/Fc Aulnay 2** du 4/11/17
 U15 D5 C **Es Parisienne 3/As Jeunesse Aubervilliers 3** du 4/11/17
 U15 D5 E **As La Courneuve 2/Af Paris 18 2** du 4/11/17
 Anciens D2 A **Tremblay Fc 2/So Rosny** du 5/11/17
 Anciens D2 B **Antillais de Paris 19è/Af Epinay 2** du 5/11/17

Amende - 100 Euros

U15 D2 B Af Bobigny 2/**Stade de l'Est** du 4/11/17
 U15 D5 A Uf Clichois 3/**Fc Aulnay 2** du 4/11/17
 Seniors D5 A As Plaine Victoire/**Paris Sport Culture** du 5/11/17
 Seniors D5 C Acs Jwa Di Jwé 93/**Pierrefitte Fc 2** du 5/11/17
 Anciens D2 B Antillais de Paris 19è/**Af Epinay 2** du 5/11/17
 Anciens D3 B **Usm Gagny/Benfica Portugais Paris 19è** du 5/11/17
 Super Vétérans D **Es Parisienne/Af Epinay** du 5/11/17
 Super Vétérans D **Sc Dugny/Ca Romainville** du 5/11/17
 Futsal D2 A Espace Jeune Charles Hermite/**Bagnolet Fc 2** du 4/11/17
 Futsal D2 A As Romilly/**As Jeunesse Aulnay** du 7/11/17

Commission Départementale des Statuts et Règlements

14 Novembre 2017

Match perdu par pénalité

U19 D3 C Romainville Fc/**AS BONDY 2** du 5/11/17
Futsal D1 **AB ST DENIS**/Ac Montreuil du 4/11/17

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Les dossiers du week-end du 18 et 19 novembre seront traités le 28 novembre après explications des clubs n'ayant pas eu recours à la tablette.

Les clubs n'ayant pas répondu aux demandes officielles formulées par e-mail se verront systématiquement sanctionner pour absence d'explications.



District de la Seine-Saint-Denis de Football
 12 rue Eugène Varlin
 93150 Le BLANC-MESNIL

secretariat@district93foot.fff.fr
<http://district93foot.fff.fr>

Foot 93 est le journal numérique et officiel du District de la Seine-Saint-Denis de Football.

Responsable de la publication
 Claire JACOTOT

Rédaction
 Marina SAUVAGE

Fonctions

Noms

Directrice Administrative:

Mme. JACOTOT Claire

Accueil:

Mme. DUMONT Cécile

Responsable Compétition:

M. TEURNIER Eric

Comptabilité:

Secrétaire de Direction

Mme. SAUVAGE Marina

Arbitrage:

Mme. SAUVAGE Marina

Mail: secretariat@district93foot.fff.fr

Téléphone: [01-48-19-89-40](tel:0148198940)

Technique:

M. MATHIEU Marc

Conseiller Départemental Foot Animation:

M. ZAIDI Stéphane

Chargé de Développement:

M. MAYTRAUD Jérémy

Conseiller Technique Départemental:

M. TARDIVEAU Didier

Mail: technique@district93foot.fff.fr

Téléphone: [01-48-19-89-48](tel:0148198948)



LUNDI	10H / 13H	14H / 18H
MARDI	9H / 13H	14H / 18H
MERCREDI	9H / 13H	14H / 19H
JEUDI	9H / 13H	14H / 18H
VENDREDI	9H / 13H	14H / 19H